

Le Bulletin bimensuel

Le 23 juin 2000

Vol. 13 N° 11

LE BLÉ DUR EN AFRIQUE DU NORD

Quatre pays nord-africains, à savoir l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la Libye, comptent pour plus de 40 % des échanges de blé dur à l'échelle mondiale. Cette année, le Maroc et l'Est de l'Algérie ont connu des conditions climatiques encore plus sèches que celles de 1999, qui avaient eu pour résultat une production bien inférieure à la normale. Les conditions observées en Afrique du Nord intéressent vivement le Canada puisque l'Algérie est le plus grand importateur de blé dur canadien et que les exportations canadiennes représentent normalement près de 60 % des échanges mondiaux de cette denrée. Le présent numéro du *Bulletin bimensuel* porte sur la situation actuelle et les perspectives d'avenir des importations de blé dur par les pays de l'Afrique du Nord.

CONTEXTE

Production du blé dur

Les régions bénéficiant d'un climat relativement sec, de préférence aux journées chaudes et aux nuits fraîches, conviennent le mieux à la production du blé dur. Ces conditions confèrent aux grains une grande vitrosité et dureté, qualités qui assurent aux produits à base de blé dur un excellent comportement à la cuisson. Il n'est donc pas étonnant que la production et la consommation des produits à base de blé dur aient commencé dans les régions chaudes et sèches méditerranéennes de l'Afrique du Nord, de l'Europe méridionale, de la Turquie et de la Syrie. Le blé dur est une denrée de base dans ces régions, et en Afrique du Nord, il est surtout consommé sous la forme de couscous, plat traditionnel à base de semoule, et de pain.

AFRIQUE DU NORD

Anciennes colonies de la France ayant obtenu leur indépendance (le Maroc et la Tunisie en 1956, l'Algérie en 1962), les pays de l'Afrique du Nord ont maintenu des liens économiques avec la France et, dans une moindre mesure, avec d'autres pays de l'Union européenne (UE). Ces liens sont évidents dans les accords commerciaux conclus avec l'UE. Afin d'améliorer le niveau de vie de leurs citoyens, les pays de l'Afrique du Nord passent, selon des formules variantes, à la privatisation des sociétés d'État.

L'ALGÉRIE recouvre environ 238 millions d'hectares (Mha) dont seulement 3 % représentent des terres arables. Environ 8 % (0,6 Mha) des superficies arables totales sont sous irrigation. L'érosion du sol due au pâturage excessif et aux mauvaises pratiques culturales limite encore plus la capacité de l'Algérie de nourrir ses plus de 31 millions d'habitants.

La population de l'Algérie n'est que légèrement plus élevée à celle du Maroc, mais l'importance du marché algérien est nettement

supérieure en ce qui concerne le blé dur : au cours des dix dernières années, l'Algérie a importé plus de 65 % du blé dur destiné à l'Afrique du Nord. La production moyenne de blé dur de l'Algérie se situe à 1,1 million de tonnes (Mt) pour les dix dernières années, alors que la consommation moyenne est de 2,7 Mt pour la même période.

Parmi les trois anciennes colonies françaises, c'est en Algérie que le taux de chômage est le plus élevé et que la croissance économique est la plus faible. L'économie algérienne était considérée autrefois comme l'une des plus centralisées du monde arabe, mais le pays a

depuis adopté une approche plus axée sur le marché. L'économie de l'Algérie est vulnérable et peu diversifiée à cause de sa forte dépendance vis-à-vis du pétrole et du gaz naturel. Conscient du problème, le gouvernement encourage l'investissement tant étranger qu'intérieur dans des secteurs autres que celui de l'énergie.

L'Algérie axe ses efforts sur la réduction du fort taux de chômage et l'amélioration de la qualité de vie de la population. En 1998, le taux de chômage frôlait les 30 %, et le produit intérieur brut (PIB), qui est un indice du pouvoir d'achat, était évalué à 4 600 \$US.

AFRIQUE DU NORD : PRODUCTION, CONSOMMATION ^{1/} ET IMPORTATIONS ^{2/} DE BLÉ DUR

	1991 -1995 ^{3/}	1996 -1997	1997 -1998	1998 -1999	1999 -2000p	2000 -2001p
.....milliers de tonnes.....						
ALGÉRIE						
Production	1 110	1 600	500	1 500	900	700
Consommation	2 662	3 358	3 158	3 400	2 900	2 800
Importations	1 552	1 758	2 658	1 900	2 000	2 100
MAROC						
Production	1 255	2 270	882	1 500	800	500
Consommation	1 452	2 623	1 402	2 000	1 270	1 100
Importations	197	353	520	500	470	600
TUNISIE						
Production	958	1 623	700	1 100	1 200	800
Consommation	1 163	1 746	1 251	1 350	1 600	1 250
Importations	205	123	551	250	400	450
LIBYE						
Production	112	100	100	100	100	100
Consommation	338	347	317	250	350	350
Importations	226	247	217	150	250	250
AFRIQUE DU NORD						
Production	3 434	5 593	2 182	4 200	3 000	2 100
Consommation	5 615	8 074	6 128	7 000	6 120	5 500
Importations	2 181	2 481	3 946	2 800	3 120	3 400

^{1/} reflète les changements de stocks, ^{2/} comprend la semoule, ^{3/} moyennes des cinq campagnes p : prévision du CIC, juin 2000

Source : CIC



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada

L'UE fournit 57 % des produits importés par l'Algérie et accueille 64 % des exportations algériennes. Au sein de l'UE, la France est le principal partenaire commercial de l'Algérie, puisqu'elle lui fournit près de 22 % de ses importations et absorbe plus de 16 % des exportations algériennes.

En 1999, les échanges entre le Canada et l'Algérie ont atteint presque 1,1 milliard de dollars canadiens, soit quatre fois plus que les échanges Canada-Maroc et 13 fois de plus que les échanges Canada-Tunisie.

Le Canada et l'Algérie entretiennent des relations considérées excellentes, notamment du fait que les deux pays ont une langue commune (le français) et que le Canada est disposé à partager sa technologie. Ce facteur est particulièrement important compte tenu de la faible mécanisation de l'Algérie, une insuffisance qui nuit à la capacité du pays de combler ses propres besoins alimentaires.

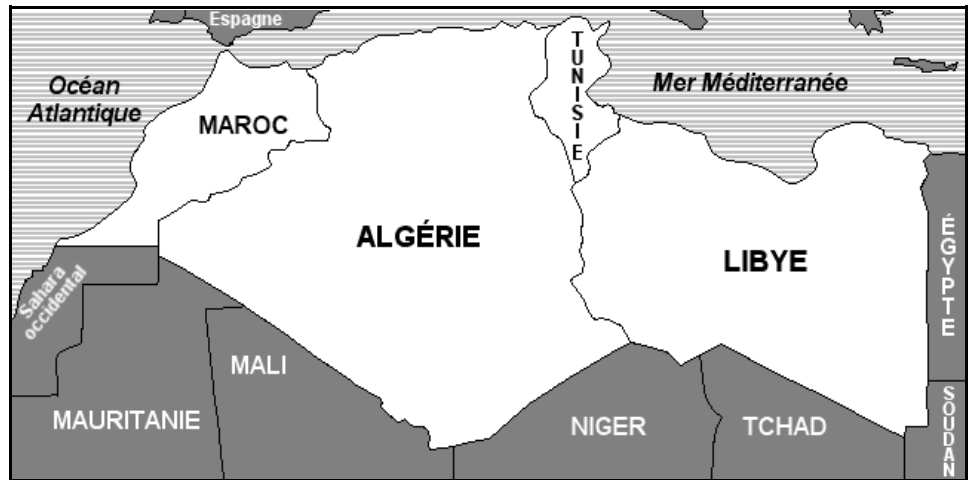
Au cours des dernières années, le Canada a montré qu'il tenait à entretenir de bonnes relations avec l'Algérie en organisant de nombreuses missions et programmes à but commercial dans ce pays. À titre d'exemple, en 1997 le Canada a augmenté les lignes de crédit offertes à l'Algérie à 111 millions de dollars, alors que tous les pays d'Afrique réunis bénéficiaient de 9 millions de dollars en 1996. La ligne de crédit de l'Algérie atteint maintenant 170 millions de dollars. En outre, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) met en oeuvre des programmes comme le Fonds de développement en faveur du secteur privé, qui facilite les relations entre les deux pays.

Le ministère du Commerce doit autoriser au préalable l'importation de certains produits dits « de consommation de masse ».

L'exportateur doit fournir les documents d'attestation sanitaires et phytosanitaires applicables ainsi qu'un certificat d'origine. Afin de régulariser le marché, le ministère du Commerce demande régulièrement aux importateurs de déclarer leurs prévisions d'achat de produits de consommation de masse, comme les céréales et les dérivés du blé (semoule, farine).

La superficie du **MAROC** représente environ 44 Mha, dont 21 % sont cultivables. Le climat est essentiellement de type méditerranéen, bien qu'il soit caractérisé par des conditions chaudes et arides dans les régions intérieures. L'irrigation est pratiquée sur plus de 13 % des terres cultivables, soit 1,3 Mha, mais la dégradation des terres causée par le pâturage excessif et de mauvaises pratiques culturales dans les terres à faible productivité continuent de limiter le potentiel du pays de nourrir ses quelque 30 millions d'habitants.

L'économie du Maroc est dépendante, pour une large part, d'un secteur autre que celui de l'énergie, soit le secteur des mines de phosphate. Ainsi, le Maroc n'a pas souffert des fluctuations de prix du pétrole et du gaz naturel, comme ce fut le cas au cours des deux dernières décennies pour de nombreux



pays producteurs d'énergie. Néanmoins, le Maroc a été confronté aux difficultés typiques des pays en développement, à savoir le besoin de mettre un frein aux dépenses gouvernementales, de lever les obstacles à l'activité du secteur privé et au commerce international et de juguler l'inflation.

Depuis le début des années 80, le Maroc a réussi à atteindre certains de ses objectifs économiques, grâce au soutien du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et du Club de Paris. À plus long terme, le Maroc devra faire face à plusieurs défis, notamment rembourser sa dette internationale, ouvrir la voie au libre-échange avec l'UE et améliorer la qualité de vie et les possibilités d'emploi de sa population, particulièrement chez les jeunes. En 1998, le taux de chômage a oscillé autour de 20 %, tandis que le PIB par habitant a été évalué à 3 200 \$US.

Comme débouché potentiel pour le blé dur, le Maroc dispose d'un avantage concurrentiel par rapport à l'Algérie du fait que, malgré la faiblesse relative de son PIB, son taux de croissance est deux fois plus élevé que celui de l'Algérie. L'illustration de cette croissance économique est particulièrement remarquable au chapitre des importations de blé dur, qui, au cours des 10 dernières années, sont passées d'un volume infime à 470 000 tonnes (t) en 1999-2000. La moyenne sur 10 ans de la production marocaine de blé dur est de 1,4 Mt, contre une consommation moyenne de 1,7 Mt au cours de la même période.

La superficie de la **TUNISIE** représente environ 15 Mha, dont 20 % environ sont des terres arables. Plus de 12 % des terres arables, soit 400 000 ha, sont irriguées. Comme dans plusieurs autres pays d'Afrique du Nord, les terres agricoles continuent d'être touchées par le déboisement, le surpâturage et la détérioration des sols. À cause de ces facteurs, la Tunisie continue de dépendre de l'importation pour combler les besoins alimentaires de ses 10 millions d'habitants. La moyenne sur 10 ans de la production tunisienne de blé dur est de 0,9 Mt, tandis que la consommation moyenne se situe à 1,2 Mt pour la même période.

La Tunisie bénéficie d'une économie diversifiée dont les moteurs sont l'agriculture, les secteurs

minier et énergétique, le tourisme et l'industrie de la fabrication. Au cours des dix dernières années, le pays a augmenté le taux de croissance de son PIB en réduisant le contrôle de l'État sur l'activité économique, en simplifiant sa structure fiscale et en adoptant une approche plus prudente concernant la gestion de la dette. En 1998, le PIB par habitant s'élevait à 5 200 \$US.

L'essor économique de la Tunisie était attribuable pour une bonne part à l'accroissement du tourisme et du commerce. De plus, la signature en 1998 d'une entente entre la Tunisie et l'UE a permis la levée graduelle des obstacles au commerce et a contribué à resserrer les liens entre les deux parties, ce qui est bénéfique pour l'économie de la Tunisie. Parmi les projets prévus pour stimuler la croissance économique de ce pays figurent la poursuite des privatisations, davantage d'investissement étranger et une plus grande efficacité de la part du gouvernement.

La superficie de la **LIBYE** représente 176 Mha environ, mais 1 % seulement de cette superficie se prête à l'agriculture. Plus de 25 % des 1,8 Mha de terres arables sont irriguées, ce qui contribue à la stabilité de la production de matières végétales. Cependant, à cause du climat particulièrement peu clément et du mauvais état des terres, la Libye doit importer près de 75 % de ses denrées alimentaires. La moyenne sur 10 ans de la production libyenne de blé dur est de 0,1 Mt, pour une consommation moyenne de 0,3 Mt au cours de la même période.

L'économie de la Libye, à tendance socialiste, est fortement tributaire de la vente de pétrole, qui est pratiquement la seule source de recettes à l'exportation et qui représente un tiers du PIB du pays. Bien que la Libye affiche l'un des plus hauts PIB par habitant des pays d'Afrique, une faible part seulement des recettes tirées du pétrole aboutit dans les couches inférieures de la société. De plus, les contraintes imposées à l'importation et la répartition inefficace des ressources aggravent les pénuries périodiques de produits et de denrées alimentaires essentiels dont les premiers à souffrir sont les plus démunis, particulièrement les quelque 30 % de personnes au chômage.

SITUATION

Monde

Le Conseil international des céréales (CIC) évalue la **production** mondiale de blé dur pour 1999-2000 à 32,5 Mt, comparativement aux 36,7 Mt produites en 1998-1999. En 1999-2000, la production a accusé un déficit de près de 1 Mt par rapport à la consommation, alors que les stocks des trois principaux exportateurs de blé dur (le Canada, l'UE et les É.-U.) ont chuté de 1,1 Mt pour atteindre 3,1 Mt, comparativement à la moyenne décennale de 4,2 Mt. Pour 1999-2000, les **échanges mondiaux** de blé

dur sont évalués à 6,5 Mt, en hausse par rapport aux 6,3 Mt enregistrés en 1998-1999.

Afrique du Nord

Au cours de la dernière décennie, les importations de blé dur par l'Afrique du Nord ont varié, atteignant le point le plus bas de 1,4 Mt en 1992-1993 et le pic de 3,9 Mt en 1997-1998. Le pic correspond à une production réduite de blé dur en Afrique du Nord et dans l'Europe méridionale attribuable à des conditions de croissance extrêmement sèches. Bien que la production et les stocks mondiaux se soient rapprochés de la norme pendant l'année suivante, certaines régions de l'Afrique du Nord

ont de nouveau connu la sécheresse en 1999-2000. Les conditions météorologiques continuent d'exercer une influence déterminante sur cet important marché du blé dur.

Les chiffres relatifs à la consommation du blé dur en Afrique du Nord ne sont pas très fiables, surtout ceux qui semblent suggérer un repli de la consommation par habitant de cette denrée au Maroc. Cette situation s'explique par la pénurie de données relatives aux stocks de blé dur, dont le volume s'est probablement amenuisé au cours des années de faible production.

L'Afrique du Nord a importé moins de blé dur qu'elle n'en a produit au cours des dix dernières années. Cependant, en 1999-2000, les importations ont excédé la production intérieure à cause des conditions extrêmement arides. Le Maroc a été durement touché par la sécheresse en 1999-2000.

Pour 1999-2000, on s'attend à ce que les importations de blé dur en Afrique du Nord augmentent de 11 % pour s'élever à 3,1 Mt, dont la part canadienne s'élèverait à 2,0 Mt, soit 65 % du total.

Algérie

La production de blé dur a reculé à 0,9 Mt en 1999-2000 par rapport à 1,5 Mt en 1998-1999, en raison des rendements extrêmement faibles causés par la sécheresse. Par conséquent on prévoit que les importations augmenteront jusqu'à 2,0 Mt en 1999-2000, comparativement à 1,9 Mt en 1998-1999. On s'attend donc à ce que les exportations de blé dur en

provenance du Canada totalisent 1,5 Mt en 1999-2000, soit à peu près le même volume qu'en 1998-1999.

Le blé dur représente actuellement plus de 40 % des importations totales de blé en Algérie. Au cours des années 90, les importations de blé dur (y compris la semoule) ont grandement oscillé, entre les extrêmes de 1,0 Mt en 1992-1993 et 2,7 Mt en 1997-1998.

L'Algérie est la seule des quatre pays nord-africains qui importe un volume significatif de semoule. Les importations algériennes de semoule, dont la plupart proviennent de l'UE, sont passées du volume relativement important de 1,4 Mt en 1992-1993 à seulement 116 000 t en 1995-1996, et se situent depuis à 150 000 t en moyenne par année. Le recul est attribué à l'expansion de la capacité meunière algérienne.

Maroc

La production de blé dur en 1999-2000 est évaluée à 0,8 Mt, en baisse considérable par rapport à 1,5 Mt en 1998-1999. Tout comme pour l'Algérie, ce repli est attribuable aux piètres rendements causés par la sécheresse. Pour 1999-2000, on s'attend à ce que les importations soient relativement inchangées à 0,5 Mt, les exportations de blé dur canadien devant cependant augmenter de 20 % environ pour atteindre 0,4 Mt.

À l'heure actuelle, le blé dur représente quelque 17 % du volume total de blé importé par le Maroc. Au cours de la dernière décennie, les importations de blé dur ont varié entre un minimum de 43 000 t en 1991-1992 et un maximum de 520 000 t en 1997-1998. Les importations de semoule au Maroc sont négligeables.

Tunisie

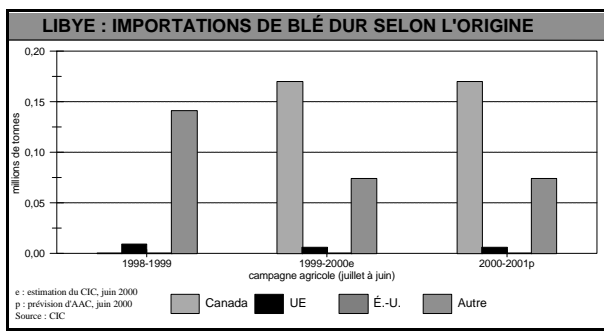
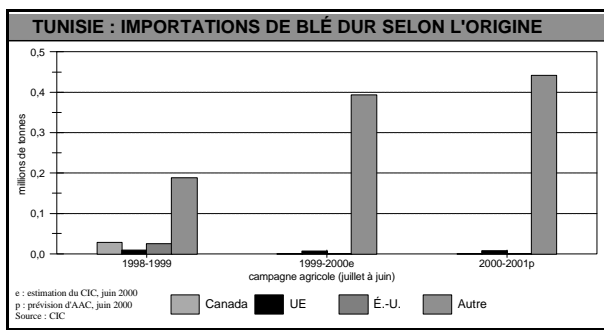
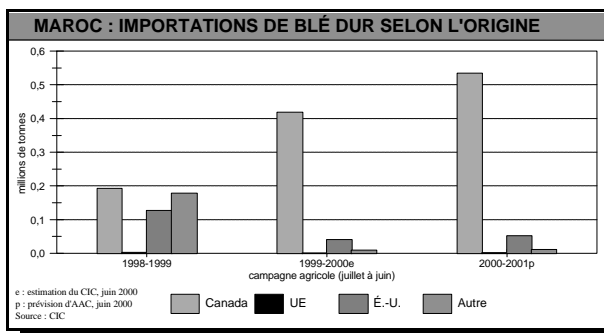
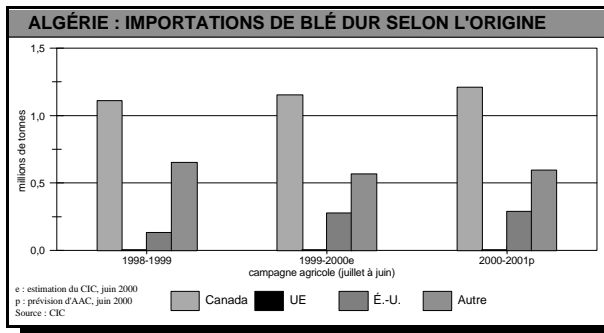
Selon les estimations, la production de blé dur, qui se situait à 1,1 Mt en 1998-1999, a légèrement progressé pour s'élever à 1,2 Mt en 1999-2000. Les importations par contre devraient augmenter de 60 % pour s'élever à 0,4 Mt.

Les importations de blé dur comptent pour environ le quart des importations totales de blé en Tunisie. Cependant, étant donné qu'en 1999-2000 la Tunisie a concentré ses efforts sur l'achat de blé dur de moindre qualité et à prix faible en provenance de Turquie, il est peu probable que le blé dur canadien, dont la qualité est supérieure, soit présent sur le marché tunisien, alors qu'en 1998-1999, on en avait écoulé 27 500 t dans ce pays.

Libye

La production de blé dur, limitée par l'indisponibilité de terres irriguées pour la production céréalière, stagne depuis dix ans à près de 0,1 Mt.

Les importations de blé dur, qui représentent quelque 15 % du blé total importé, devraient s'accroître, passant de 150 000 t en 1998-1999 à 250 000 t. On s'attend à ce que la part canadienne des importations de blé dur effectuées par la Libye s'élève à 170 000 t (comparativement à 0 t en 1998-1999). Depuis



quelques années, les importations de semoule par la Libye sont pratiquement inexistantes.

Prix du blé dur

Entre le 1^{er} août 1999 et le 16 juin 2000, le blé dur ambré (HAD) n° 3 américain, FAB St-Laurent, a rapporté en moyenne 153 \$US la tonne (/t) à l'exportation, soit à peu près le même prix que le blé dur canadien pour la campagne allant d'août 1998 à juillet 1999. Au cours de la même période, le blé HAD n° 3 a commandé une prime de 10 \$US/t par rapport au blé de printemps foncé du Nord à 14 % de protéines (DNS 14), comparativement à 5 \$US/t en 1998-1999.

Dans les Perspectives de rendement (PDR) de juin pour la campagne 1999-2000, publiées par la CCB, le prix du blé dur ambré n° 1 de l'Ouest canadien (CWAD) est fixé à 205 \$/t, en magasin au St-Laurent ou à Vancouver (I/S SL/VC), soit légèrement en dessus du prix réel final de 201 \$/t obtenu en 1998-1999.

PERSPECTIVES POUR 2000-2001

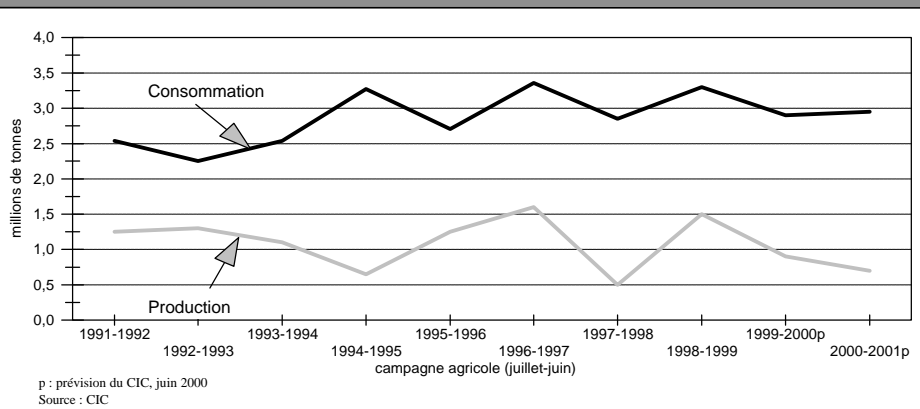
Monde

Selon les prévisions du CIC, la **production** mondiale de blé dur devrait augmenter de quelque 4 % pour s'établir à 33,7 Mt, soit légèrement supérieure à la moyenne quinquennale. En UE, on prévoit que la production s'accroîtra de 14 % pour s'élever à 8,3 Mt. Les emblavures de blé dur devraient augmenter de 3 % environ, notamment en Espagne (3,3 %), en Italie (1,6 %) et en France (1,5 %). Pour le **Canada**, AAC prévoit que la production de blé dur s'accroîtra de 21 % par rapport au niveau exceptionnellement faible de 1999-2000 pour s'élever à 5,1 Mt, ce qui présage une hausse des stocks exportables. Les **stocks de fin de campagne** dans les trois principaux pays exportateurs devraient augmenter pour se chiffrer à 3,6 Mt, comparativement à 3,1 Mt pour 1999-2000. Le **commerce** mondial du blé dur devraient progresser de 0,4 Mt pour totaliser 6,9 Mt en 2000-2001, en raison surtout de l'importance accrue des importations par l'Afrique du Nord.

L'Afrique du Nord

Étant donné la persistance des conditions de sécheresse dans certaines zones de l'Afrique du Nord, on prévoit que la production de blé dur y chutera à seulement 2,1 Mt, en baisse de 0,9 Mt par rapport à 1999-2000. Bien que

ALGÉRIE : PRODUCTION ET CONSOMMATION DE BLÉ DUR



les possibilités que le Canada augmente ses exportations de blé dur en Afrique du Nord s'annoncent favorables, il faut s'attendre à ce que d'autres pays producteurs de blé dur, comme les É.-U., le Mexique, l'Australie, la Turquie et la Syrie livrent une concurrence accrue.

Pour l'**Algérie**, AAC prévoit que la production reculera de 0,2 Mt pour se situer à 0,7 Mt, provoquant une hausse de 0,1 Mt des importations qui totaliseront 2,1 Mt. La part canadienne de ce total devrait s'élever à 1,5 Mt, en hausse de 7 % par rapport à la campagne précédente.

Quant au **Maroc**, un recul de 0,3 Mt est prévu pour la production, qui, à 0,5 Mt, nécessitera des importations de 0,6 Mt, soit une hausse de 0,1 Mt. AAC prévoit que la part canadienne de ces importations se chiffrera à 0,5 Mt, en hausse par rapport à 0,4 Mt en 1999-2000.

Pour la **Tunisie**, on prévoit que la production de blé dur reculera, passant de 1,2 Mt en 1999-2000 à 0,8 Mt. Par conséquent, les importations devraient progresser de 13 % pour atteindre 0,45 Mt. Bien que le Canada n'ait pratiquement pas exporté de blé dur vers la Tunisie en 1999-2000, on s'attend à ce qu'il récupère une partie du marché qu'il avait perdu au profit des exportateurs de blé dur de moindre qualité tels que la Turquie. On prévoit que le Canada exportera 25 000 t de blé dur vers la Tunisie en 2000-2001.

Pour la **Libye**, les prévisions relatives à la

production de blé dur sont les mêmes qu'en 1999-2000 (0,1 Mt) en raison de l'indisponibilité de terres irriguées pour la céréaliculture. Par conséquent, on prévoit que les importations seront inchangées à 0,25 Mt, dont 0,2 Mt environ proviendront du Canada, tout comme l'année précédente.

Prix du blé dur

Compte tenu des renseignements de marché actuels, notamment l'augmentation marquée de la production de blé dur au Canada, les PDR de juin de la CCB pour le blé CWAD n° 1 ont été fixées en juin à 180-210 \$/t. En outre, le point médian des PDR de 2000-2001 se situe à 10 \$/t en deçà du prix estimatif pour 1999-2000.

Pour de plus amples renseignements :

Stan Spak
 Analyste du marché
 Téléphone : (204) 983-8467
 Courriel : spaks@em.agr.ca

Glenn Lennox
 Analyste principal du marché
 Téléphone : (204) 983-8465
 Courriel : lennoxg@em.agr.ca

La Division de l'analyse du marché
 Site Web :

<http://www.agr.ca/policy/winn/biweekly/index.htm>

Le Bulletin bimensuel est publié par :
 la Division de l'analyse du marché,
 Direction générale des politiques,
 Direction de l'adaptation et de la politique
 des grains
 Agriculture et Agroalimentaire Canada
 303, rue Main, pièce 500
 Winnipeg (Manitoba) R3C 3G7
 Téléphone : (204) 983-8473
 Télécopieur : (204) 983-5524

Directrice : Maggie Liu
 Chef : Fred Oleson

Il est permis de reproduire des renseignements et des articles du bulletin à la condition d'en indiquer la source.

Also available in English.

ALGÉRIE : IMPORTATION DE BLÉ DUR ET DE SEMOULE

